



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Nouvelle tête d'affiche Même programme ?

Il s'en va ! Un quart de la population regrettera son héros rastaquouère, plein de tics et de suffisance. Les autres, en dehors de ceux de son parti, et encore, ne salueront pas pour autant celui qui le remplace comme un sauveur, tant s'en faut.

Les problèmes sont toujours là. Et avec eux l'inquiétude du lendemain.

La crise financière, provoquée par la spéculation que la mondialisation de l'économie a portée à des niveaux inouïs, n'a pas fini de causer ses ravages : chômage et précarité de l'emploi, pouvoir d'achat globalement en berne, paupérisation d'une partie des classes moyennes, misère frappant les plus fragiles, des enfants aux vieilles gens, des jeunes, même diplômés, même salariés, aux mères de famille seules à élever leurs enfants.

Et la dette ! La dette publique et le déficit commercial !

La dette ! Et les reculs sociaux en matière de code du travail, de santé et de retraite !

La dette ! Et les inégalités de revenus toujours plus béantes !

Il faut à la fois rembourser ce que l'on doit ; la morale petit-bourgeoise, telle celle de César Birotteau, exige qu'elle soit remboursée jusqu'au dernier centime. Pourtant, il ne s'agit pas de francs-or mais d'euros, alignés sur l'ancien deutsche Mark, surévalués en permanence par rapport à la production de richesses et prêtés par les organismes financiers à des taux usuraires...

La RGPP, qui vient de loin, a mis à bas, sous prétexte de faire des économies, des pans entiers des services publics tout en alimentant l'explosion de la dette qu'il faudrait résorber par davantage d'économies et de destructions des biens collectifs que sont les services publics ! Dans le même temps, le tissu productif de la France s'est détricoté, aussi bien dans le secteur secondaire que primaire.

Il faut de l'investissement là où s'impose l'austérité !

Pour comble de confusion, l'Union Européenne n'a pas été le contrepoids à la mondialisation, qu'elle aurait dû et pu être ; bien au contraire, sa bureaucratie impérieuse est toute entière soumise à l'idéologie libérale et antidémocratique qui impose que les peuples soient soumis aux ordres des marchés et perdent leur souveraineté politique, leur souveraineté nationale, et que de citoyens d'Etats-Nations, ils redeviennent les sujets des institutions soumises à la finance ! L'alliance du pacte de stabilité et de la règle d'or !

Le SNCA e.i.L. Convergence, parce qu'il est une organisation syndicale au service des travailleurs, parce qu'il ne confond pas les intérêts matériels et moraux des personnels qu'il défend avec les intérêts des « sectes » ainsi que la *Charte d'Amiens* désigne les partis

politiques, n'a pas donné de consigne de vote pour les élections présidentielles pas plus qu'il n'en a donné pour les élections passées et qu'il n'en donnera pour les prochaines législatives.

Il rappelle toutefois que dresser les travailleurs les uns contre les autres est une mauvaise action commise à l'encontre de toute la classe ouvrière ; que la politique du bouc émissaire, outre sa cruauté malsaine, est l'alibi des programmes politiques mal conçus et mal conduits en matière d'immigration ; que l'Ecole Publique est une exigence de la Nation et que c'est transgresser, mépriser cette exigence, que de détourner ses missions au profit de la réussite de quelques uns et aux dépens des autres ; que la Laïcité de l'Ecole, de la société et de l'Etat est **la prise en compte prioritaire de l'intérêt général** ; que la République n'est pas un slogan mais le bien commun de ceux qui constituent la Nation quelles que soient leurs origines.

Tout en gardant la place et en menant les combats que lui assigne sa nature d'organisation syndicale, **le SNCA e.i.L. Convergence sait qu'en s'attachant à atteindre les objectifs fixés par la Charte d'Amiens, ceux définis par le programme du CNR et en défendant et promouvant les valeurs de la République, il travaille au bien public.**

Paris le 8 mai 2012

Le secrétariat national